ANX536 · ANNEXES DÉDIÉES

Les trois années et l'année supplémentaire : analyse chronologique et historique

Cette annexe examine la signification des trois années pendant lesquelles le propriétaire recherche des fruits et de l'année supplémentaire demandée par le vigneron. Elle évalue…

LECTURE
21 min

RÉFÉRENCES
17

LIVRES CITÉS
3

PUBLIÉE
25/11/2026

MISE À JOUR
25/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

ANX536 - Les trois années et l'année supplémentaire : analyse chronologique et historique 2
6.1. La question chronologique dans Luc 13.6-9 3
6.2. Ce que le texte affirme explicitement 3
6.3. Les trois années correspondent-elles à trois récoltes ? 4
6.4. Les trois années et la législation de Lévitique 19 4
6.5. Peut-on additionner les années de Lévitique et celles de Luc ? 4
6.6. Les trois années correspondent-elles au ministère public de Jésus ? 6
6.7. La durée du ministère de Jésus dans les Évangiles 6
6.8. L'année supplémentaire représente-t-elle une dernière période du ministère de Jésus ? 7
6.9. L'année supplémentaire et la destruction de Jérusalem 7
6.10. Les trois années et l'année supplémentaire forment-elles une période prophétique de quatre ans ? 8
6.11. Le nombre trois possède-t-il une signification symbolique ? 8
6.12. Pourquoi une seule année supplémentaire ? 8
6.13. La question de l'acceptation du délai 9
6.15. Les indications chronologiques de Luc et leur fonction 9
6.16. Tableau des principales interprétations chronologiques 10
6.17. Les erreurs chronologiques à éviter 10
6.18. Ce que la chronologie apporte réellement à l'enseignement 11
6.14. La conclusion ouverte et son importance chronologique 11
6.19. Conclusion de l'annexe 11
Lexique 13

ANX536 - Les trois années et l'année supplémentaire : analyse chronologique et historique

Cette annexe examine la signification des trois années pendant lesquelles le propriétaire recherche des fruits et de l'année supplémentaire demandée par le vigneron. Elle évalue les principales interprétations chronologiques proposées, en distinguant les données explicites du récit, les rapprochements historiques possibles et les hypothèses qui ne peuvent être démontrées.

6.1. La question chronologique dans Luc 13.6-9

La parabole du figuier stérile contient deux indications temporelles.

La première concerne les trois années pendant lesquelles le propriétaire vient chercher des fruits sans en trouver.

La seconde correspond à l'année supplémentaire demandée par le vigneron.

Ces deux indications participent directement à la construction du récit.

Les trois années soulignent la durée de l'attente et la répétition des recherches infructueuses.

L'année supplémentaire manifeste la possibilité d'un nouveau délai avant l'abattage.

La question consiste à déterminer si ces périodes doivent être comprises uniquement dans le cadre de la parabole ou si elles renvoient également à une chronologie historique particulière.

Le texte permet d'établir certaines conclusions, mais il ne fournit pas toutes les informations nécessaires à une identification chronologique précise.

6.2. Ce que le texte affirme explicitement

Luc 13.7 rapporte la déclaration du propriétaire :

« Voilà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier, et je n'en trouve point. »

Cette déclaration indique une recherche prolongée.

Elle ne précise cependant pas que le figuier a été planté trois ans auparavant.

Il faut distinguer l'âge de l'arbre de la durée pendant laquelle le propriétaire constate son absence de production.

Luc 13.8 rapporte ensuite la demande du vigneron :

« Seigneur, laisse-le encore cette année. »

Le délai supplémentaire correspond à une période limitée.

Cependant, le récit ne précise pas la date à laquelle cette année commence.

Il ne mentionne pas non plus la saison durant laquelle le propriétaire a effectué sa dernière visite.

Ces absences empêchent d'établir un calendrier absolu à partir de la parabole seule.

6.3. Les trois années correspondent-elles à trois récoltes ?

Dans une lecture agricole naturelle, les trois années peuvent évoquer trois périodes successives au cours desquelles le propriétaire attendait une production.

Cette compréhension correspond au fonctionnement ordinaire d'un arbre fruitier.

Le propriétaire revient et constate que le figuier demeure improductif.

Cependant, le texte ne décrit pas explicitement trois récoltes distinctes.

Il ne précise pas non plus le nombre de visites effectuées chaque année.

Il serait donc excessif d'affirmer que le propriétaire s'est présenté exactement trois fois.

L'expression met avant tout en évidence une attente répétée et durable.

6.4. Les trois années et la législation de Lévitique 19

Lévitique 19.23-25 contient des prescriptions concernant les fruits des arbres nouvellement plantés.

Selon ce passage, les fruits des trois premières années ne devaient pas être consommés.

La quatrième année, ils étaient consacrés à l'Éternel.

La cinquième année, leur consommation devenait permise.

Ce texte a parfois été rapproché de la parabole du figuier stérile.

La présence du nombre trois dans les deux passages peut effectivement attirer l'attention.

Cependant, les situations sont différentes.

Dans Lévitique, il s'agit d'une réglementation concernant les fruits d'arbres nouvellement plantés.

Dans Luc, il s'agit d'un propriétaire qui recherche des fruits sur un arbre déjà établi.

Le texte de Luc ne précise ni l'âge du figuier ni son rapport avec les prescriptions de Lévitique.

Le rapprochement est donc possible sur le plan culturel, mais il ne constitue pas une explication certaine des trois années.

6.5. Peut-on additionner les années de Lévitique et celles de Luc ?

Certaines reconstructions cherchent à établir l'âge du figuier en ajoutant les trois années de recherche aux périodes mentionnées dans Lévitique 19.

Cette démarche suppose que le propriétaire aurait attendu la fin des années réglementaires avant de commencer ses recherches.

Cependant, Luc ne fournit aucune indication permettant de confirmer cette hypothèse.

Le texte ne précise pas si les prescriptions de Lévitique constituent l'arrière-plan direct du récit.

Il ne dit pas davantage que le figuier aurait atteint sa cinquième année avant la première visite du propriétaire.

Par conséquent, aucun âge exact ne peut être calculé.

La seule durée explicitement donnée demeure celle des trois années de recherches infructueuses.

6.6. Les trois années correspondent-elles au ministère public de Jésus ?

Une interprétation répandue rapproche les trois années de la durée du ministère public de Jésus.

Selon cette lecture, le propriétaire représenterait Dieu, tandis que le figuier symboliserait Israël.

Les trois années évoqueraient alors la période durant laquelle Jésus aurait recherché les fruits de la repentance parmi son peuple.

Cette interprétation présente une cohérence théologique possible.

Le ministère de Jésus comprend effectivement de nombreux appels à la repentance.

Cependant, plusieurs difficultés empêchent d'en faire une certitude.

D'abord, Jésus ne fournit aucune identification chronologique des trois années.

Ensuite, la durée exacte de son ministère public doit être reconstruite à partir des indications des Évangiles.

Enfin, la parabole ne précise pas que les recherches du propriétaire correspondent à l'activité personnelle de Jésus.

Le rapprochement peut donc être mentionné comme une hypothèse, mais non comme une explication explicitement donnée par Luc.

6.7. La durée du ministère de Jésus dans les Évangiles

L'Évangile de Jean mentionne plusieurs fêtes juives permettant de situer différents moments du ministère de Jésus.

Jean 2.13 évoque une Pâque.

Jean 6.4 mentionne une autre Pâque.

Jean 11.55 situe une Pâque précédant la crucifixion.

Jean 5.1 évoque également une fête des Juifs, sans en préciser explicitement la nature.

Ces indications permettent d'établir une durée pluriannuelle du ministère public.

Cependant, les débats chronologiques portent notamment sur l'identification de certaines fêtes et sur la datation des événements.

Même lorsqu'une chronologie précise est retenue, elle ne démontre pas que les trois années de Luc 13.7 correspondent intentionnellement à cette période.

Il convient donc de distinguer deux questions : la durée historique du ministère de Jésus et la fonction narrative des trois années dans la parabole.

6.8. L'année supplémentaire représente-t-elle une dernière période du ministère de Jésus ?

Une autre interprétation considère que l'année supplémentaire correspondrait à une ultime période de prédication et d'appel à la repentance.

Cette lecture repose sur l'idée que Jésus annonce encore une occasion de changement avant un jugement historique.

Cependant, Luc ne donne aucune indication permettant de dater précisément cette année.

La parabole ne précise pas non plus à quel moment du ministère de Jésus les trois années auraient commencé.

Il est donc impossible de construire une chronologie absolue à partir de ces seules données.

L'année supplémentaire exprime d'abord un sursis limité.

Sa portée théologique est claire, même si son éventuelle correspondance historique demeure indéterminée.

6.9. L'année supplémentaire et la destruction de Jérusalem

Certains interprètes rapprochent la parabole des avertissements concernant Jérusalem.

Luc 19.41-44 rapporte les paroles de Jésus annonçant la destruction de la ville.

Luc 21.20-24 présente également des événements associés à son siège et à sa désolation.

La destruction de Jérusalem par les armées romaines en l'an 70 constitue un événement historique majeur.

Dans cette perspective, le figuier stérile peut être considéré comme une image compatible avec les avertissements adressés à la génération contemporaine de Jésus.

Cependant, la parabole ne mentionne ni Jérusalem ni les armées romaines.

Elle ne précise aucune date correspondant à l'an 70.

L'année supplémentaire ne peut donc pas être identifiée directement à une période conduisant à cet événement.

Le rapprochement peut éclairer une application historique collective, mais il ne doit pas remplacer l'enseignement explicite de Luc 13.1-9.

6.10. Les trois années et l'année supplémentaire forment-elles une période prophétique de quatre ans ?

L'addition des trois années et de l'année supplémentaire donne naturellement une période de quatre années.

Cependant, cette opération arithmétique ne suffit pas à établir l'existence d'une période prophétique.

Le texte ne présente pas ces années comme une prophétie chronologique.

Il ne fournit aucun point de départ historique permettant de calculer une échéance.

Il ne donne pas davantage de correspondance avec les périodes prophétiques de Daniel ou de l'Apocalypse.

La présence de nombres dans une parabole ne signifie pas nécessairement qu'ils possèdent une valeur chronologique cachée.

Il convient donc de refuser toute identification prophétique qui ne repose pas sur des indications textuelles suffisantes.

6.11. Le nombre trois possède-t-il une signification symbolique ?

Le nombre trois apparaît fréquemment dans les Écritures.

Il peut intervenir dans des récits historiques, des prescriptions ou des constructions littéraires.

Cependant, sa présence ne suffit pas à lui attribuer une signification symbolique particulière.

Dans Luc 13.7, le nombre trois exprime clairement une durée.

Il souligne que le propriétaire a attendu pendant plusieurs années.

Le récit ne fournit aucun élément permettant d'affirmer que ce nombre représenterait nécessairement la plénitude, une période prophétique ou une structure théologique déterminée.

L'interprétation la plus sûre consiste donc à conserver sa fonction narrative.

6.12. Pourquoi une seule année supplémentaire ?

Le vigneron ne demande pas une prolongation indéfinie.

Il sollicite une année supplémentaire.

Cette durée correspond naturellement à la possibilité d'observer un nouveau cycle de fructification.

Les soins proposés pourraient être suivis d'une nouvelle période de croissance.

Le propriétaire disposerait alors d'une occasion de constater si la situation a changé.

Cependant, le texte ne précise pas que cette durée aurait été choisie pour des raisons exclusivement agricoles.

Elle possède également une fonction narrative.

Elle souligne que le délai demeure limité.

L'arbre bénéficie d'une nouvelle occasion, mais la décision d'abattage reste envisageable.

6.13. La question de l'acceptation du délai

Une particularité du récit mérite d'être soulignée.

Le propriétaire demande que le figuier soit coupé.

Le vigneron sollicite ensuite une année supplémentaire.

Cependant, Luc ne rapporte pas explicitement une réponse du propriétaire.

Le récit s'achève sur la proposition du vigneron.

Il est naturel de comprendre que cette demande ouvre la possibilité d'un sursis.

Toutefois, le texte ne décrit pas formellement l'acceptation du propriétaire ni l'exécution des soins.

Cette précision renforce le caractère ouvert de la parabole.

Elle interdit de raconter la suite comme si Luc l'avait rapportée.

6.15. Les indications chronologiques de Luc et leur fonction

Luc manifeste ailleurs un intérêt évident pour la chronologie.

Luc 1.5 situe les événements concernant Zacharie au temps d'Hérode.

Luc 2.1-2 évoque le contexte du recensement.

Luc 3.1-2 fournit plusieurs repères politiques et religieux pour situer le ministère de Jean-Baptiste.

Ces indications montrent que l'évangéliste sait employer des références historiques précises lorsqu'elles sont nécessaires à son récit.

Cependant, Luc 13.6-9 ne présente pas de tels repères.

Les trois années et l'année supplémentaire appartiennent à la narration parabolique.

Leur présence ne doit donc pas être traitée comme une datation historique explicite.

Cette distinction respecte à la fois l'intérêt chronologique de Luc et la nature littéraire du passage.

6.16. Tableau des principales interprétations chronologiques

INTERPRÉTATION	ARGUMENTS AVANCÉS	ÉVALUATION
Trois années de recherches infructueuses	Déclaration explicite du propriétaire	Certain
Trois récoltes annuelles distinctes	Fonctionnement habituel d'un arbre fruitier	Plausible, mais non précisé
Trois premières années de vie du figuier	Présence du nombre trois	Non démontré
Application directe de Lévitique 19.23-25	Réglementation des arbres fruitiers	Rapprochement possible, non explicite
Trois années du ministère de Jésus	Appels répétés à la repentance	Hypothèse théologique
Une dernière année du ministère de Jésus	Délai supplémentaire	Non démontré
Quatre années prophétiques	Addition des durées	Aucun fondement explicite
Délai précédant la destruction de Jérusalem	Contexte des avertissements de Jésus	Application historique possible, sans correspondance chronologique établie
Nouveau cycle agricole	Soins proposés par le vigneron	Explication vraisemblable
Délai limité avant un jugement possible	Structure de la parabole	Enseignement clairement établi

6.17. Les erreurs chronologiques à éviter

Plusieurs erreurs peuvent apparaître lorsqu'on cherche à interpréter les indications temporelles de la parabole.

La première consiste à confondre les trois années de recherche avec l'âge du figuier.

La deuxième consiste à considérer que les prescriptions de Lévitique 19 déterminent nécessairement la chronologie de Luc 13.

La troisième consiste à identifier les trois années à la durée exacte du ministère de Jésus sans démonstration textuelle.

La quatrième consiste à attribuer à l'année supplémentaire une date historique précise.

La cinquième consiste à transformer les quatre années en période prophétique.

Enfin, il serait incorrect de présenter l'abattage comme un événement effectivement accompli dans la parabole.

Ces interprétations dépassent les informations fournies par Luc.

6.18. Ce que la chronologie apporte réellement à l'enseignement

Les indications temporelles possèdent néanmoins une fonction importante.

Les trois années montrent que l'absence de fruit n'est pas un constat précipité.

Le propriétaire a attendu.

Il a renouvelé ses recherches.

L'année supplémentaire montre ensuite qu'une nouvelle occasion peut encore être accordée.

Cependant, cette prolongation ne supprime pas l'attente de fruits.

La chronologie sert donc à exprimer une progression.

Une période de patience est suivie d'un avertissement, puis d'une demande de délai supplémentaire.

Cette progression correspond au contexte de Luc 13.1-5, où Jésus appelle ses auditeurs à se repentir.

6.14. La conclusion ouverte et son importance chronologique

La parabole ne précise pas ce qui se produit après l'année supplémentaire.

Elle ne dit pas que le figuier porte finalement des fruits.

Elle ne rapporte pas non plus son abattage.

Cette absence de conclusion empêche d'établir une chronologie complète des événements fictifs.

Le récit ne présente pas une histoire agricole achevée.

Il s'interrompt au moment où deux issues demeurent possibles.

Cette construction place les auditeurs devant une décision spirituelle.

La question principale n'est pas de connaître le sort ultérieur de l'arbre, mais de comprendre l'urgence de la repentance.

6.19. Conclusion de l'annexe

Les trois années et l'année supplémentaire constituent des éléments essentiels de la parabole du figuier stérile.

Elles montrent que le propriétaire a recherché des fruits pendant une période prolongée et que le vigneron demande encore une occasion de production.

Cependant, le texte ne permet pas de déterminer l'âge du figuier, de calculer la durée exacte du ministère de Jésus ou d'établir un calendrier prophétique.

Les rapprochements avec Lévitique 19, les différentes chronologies évangéliques ou la destruction de Jérusalem doivent donc demeurer des hypothèses clairement identifiées.

L'enseignement principal ne dépend d'aucune de ces reconstructions.

Les trois années expriment la durée de l'attente, tandis que l'année supplémentaire souligne la patience encore manifestée. Leur fonction est de rappeler que le temps accordé doit conduire à la repentance et à la production de fruits, avant que le jugement ne devienne définitif.

LEXIQUE

Le figuier et Israël — Le figuier est une plante significative dans la culture et l'histoire d'Israël, et il apparaît fréquemment dans la Bible comme symbole et métaphore. Le figuier est souvent utilisé pour symboliser la prospérité et l'abondance.
INF115 · https://schilo.org/inf115-le-figuier-et-israel/

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX535 - La patience divine, le délai de repentance et les limites du temps accordé https://schilo.org/anx535-la-patience-divine-le-delai-de-repentance-et-les-limites-du-temps-accorde/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX537 - Le figuier stérile et le figuier maudit : comparaison des récits évangéliques https://schilo.org/anx537-le-figuier-sterile-et-le-figuier-maudit-comparaison-des-recits-evangeliques/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx536-les-trois-annees-et-lannee-supplementaire-analyse-chronologique-et-historique/, exportée le 25/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.